

Londres, le 17 décembre 2009

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Réunion du Comité de l'aide alimentaire, Londres, le 9 décembre 2009**

Le Comité de l'aide alimentaire a tenu sa 101<sup>e</sup> session le 9 décembre 2009 sous la présidence de M<sup>me</sup> Sharon Murphy, Directrice adjointe de division, Département de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation, Irlande.

Le Comité a échangé des informations sur les opérations d'aide alimentaire actuelles et prévues par les donateurs, y compris plusieurs interventions en réponse à des urgences, notamment en Afrique subsaharienne. Un rapport de l'observateur du Programme alimentaire mondial a mis en exergue ses projections actuelles de besoins d'aide alimentaire pour 2010, l'essentiel étant axé sur l'Afrique australe, orientale et centrale. Il faut, en particulier un soutien considérable de la part de la communauté internationale pour répondre aux besoins complexes de 6,4 millions de personnes au Soudan et apporter un appui essentiel à 2,8 millions de bénéficiaires en Somalie, y compris des enfants vulnérables, des femmes enceintes ou allaitantes, des personnes atteintes du VIH/sida et des écoliers.

Les membres ont passé en revue la situation alimentaire mondiale en notant que, même si la situation globale de l'offre et la demande est meilleure qu'on ne s'y attendait un an plus tôt, les marchés demeurent volatils. Bien que les cours internationaux des céréales soient dans l'ensemble revenus à leur niveau d'avant l'embellie de 2007-08, les prix sur les marchés locaux de plusieurs pays en développement à déficit alimentaire sont restés très élevés. En outre, les prix à l'exportation du riz en Asie ont récemment affiché une forte augmentation.

Le Comité a pris note des changements récemment intervenus dans les politiques et stratégies de sécurité alimentaire des membres, tout en constatant les résultats du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire en novembre, la réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale et, plus tôt dans l'année, l'Initiative de L'Aquila sur la sécurité alimentaire. L'observateur de l'Organisation mondiale du commerce a informé le Comité de l'état actuel des négociations du cycle de Doha (les modalités provisoires pour l'agriculture renferment des disciplines potentielles sur l'aide alimentaire internationale). Le Comité de l'OMC sur l'Agriculture a récemment entrepris son suivi annuel de la Décision sur les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires, qui a pour objet de considérer les conséquences possibles du programme de réforme des échanges agricoles amorcé par l'OMC lors du cycle d'Uruguay, y compris les dispositions en matière d'aide alimentaire.

Les membres ont entendu un bilan de leurs opérations d'aide alimentaire en 2008/09, dont les détails complets seront placés sur le site web du CAA. Elles se montent à 7,8 millions de tonnes, soit un total nettement supérieur aux estimations antérieures et un chiffre qui dépasse le total de 7,1 millions enregistré en 2007/08.

Lors de discussions informelles avant la session, les membres ont passé en revue de façon détaillée l'efficacité de la Convention actuelle relative à l'aide alimentaire et les objectifs possibles d'une nouvelle Convention. Il a été décidé que ces discussions avaient été extrêmement fructueuses et qu'il serait bon d'accélérer ce processus dans les mois précédant la prochaine session de juin 2010, lorsque le Comité devra décider s'il convient ou non de proroger la CAA. Une autre réunion informelle des membres sera organisée en février 2010.

*Note aux rédacteurs – Aux termes de la Convention relative à l'aide alimentaire (CAA) de 1999, les pays donateurs s'engagent à procurer chaque année aux pays en développement les quantités ou les valeurs minimales spécifiées d'aide alimentaire sous forme de céréales et autres produits alimentaires. La Convention a pour objet de contribuer à la sécurité alimentaire mondiale et d'améliorer l'aptitude de la communauté internationale à répondre aux situations d'urgence alimentaire et autres besoins alimentaires des pays en développement, en veillant à ce que l'aide alimentaire soit destinée à réduire la pauvreté et la faim des groupes les plus vulnérables.*

*La Convention relative à l'aide alimentaire est administrée par le Conseil international des céréales (CIC) et le Secrétariat du CIC assure les services administratifs du Comité de l'aide alimentaire. Pour obtenir un complément d'information sur le rôle et les activités du Comité de l'aide alimentaire et des détails complets sur les opérations de la CAA ces dernières années, veuillez visiter le site web du CAA en tapant [www.foodaidconvention.org](http://www.foodaidconvention.org) ou contactez le Secrétariat du CIC.*

PR(FAC Dec 09)